



CONVENTION FINANCIÈRE 2023/2024

Ensemble scolaire Sainte Hélène

SCOLARITE		ECOLE PRIMAIRE		COLLEGE
		Maternelle	Elémentaire	
CONTRIBUTION FAMILIALE	<ul style="list-style-type: none">○ Contribution familiale (sur 10 mois)	45.50€/mois	50 €/mois	58,70€/mois
Fournitures scolaires	<ul style="list-style-type: none">○ Fournitures scolaires pour les élèves (cahiers, classeurs, outils d'écriture, peinture...)○ Pack pédagogique (photocopies, piscine, cinéma, théâtre, sorties pédagogiques ...)	80 €	80 €	50 €
AUTRES FRAIS EVENTUELS	<ul style="list-style-type: none">○ Cotisation APEL par famille (facultative)	25 €	25 €	25 €
	<ul style="list-style-type: none">○ Forfait UNSS (collège uniquement, facultatif)			20 €
	<ul style="list-style-type: none">○ Accueil garderie (maternelle-primaire) 7h30-8h00 et 16h45-19h00		Forfait annuel sans contrainte de temps : 145€/an	
			A la consommation, 2€/ ½heure (facturé tous les mois)	
	<ul style="list-style-type: none">○ Etude surveillée 17h15-18h30 (tous les primaires présents) à partir du CP		Forfait annuel 145€/an A la consommation, 2€/ ½heure (facturée tous les mois)	
<ul style="list-style-type: none">○ Dépassement étude et garderie		5 € par ¼ d'heure, facturé tous les mois		

Contribution fonds de solidarité	Versement libre à partir de 20€ (déduction fiscale possible)
----------------------------------	--

REDUCTION SUR LA CONTRIBUTION FAMILIALE EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE	
(Cette réduction est appliquée sur chacun des enfants d'une même famille, à partir du 2 ^{ème} , quel que soit l'établissement de notre réseau d'écoles dans lequel il est inscrit (Ecole Notre Dame à Alvernac, Ecole Sainte Hélène à Gramat, Ecole Notre Dame à Mayrinac-Lentour))	
<ul style="list-style-type: none">○ 2^{ème} enfant	10%
<ul style="list-style-type: none">○ 3^{ème} enfant	40%
<ul style="list-style-type: none">○ 4^{ème} enfant	50%

RESTAURATION (facturation en fin de mois) –TARIFS EN COURS DE NEGOCIATION-			
PRIX DU REPAS	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
		4.85€	5.40€